COULOMMES
Bien vivre ensemble

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 Décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le samedi 21 Décembre, le Conseil Municipal de la commune de COULOMMES, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à la mairie salle des mariages au nombre prescrit par la loi sous la présidence de BERNARD Françoise, Maire

PRESENTS : Mme BERNARD Françoise, Maire – DELINOTTE Jean-Marie – DELAGARDE Laurent, Adjoints – Mrs BURGOT Pierre-Alain – GUILLAUME Thierry – MARTINS Didier – GIBERT Pascal– THYOUX Laurent – VANHUYSE Bernadette, Conseillers Municipaux

ABSENT EXCUSE : Mr ROSSIGNOL Roger

POUVOIR : Mr ROSSIGNOL Roger à Mr DELAGARDE Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur MARTINS Didier

La séance est ouverte à neuf heures trente sept minutes
Le procès-verbal de la séance du 5 Décembre 2024, n'ayant fait l'objet d'aucune observation, est adopté à l'unanimité des membres présents.

DECISION MODIFICATIVE NUMERO 1 BUDGET 2024 – Délibération 452-2024
Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la trésorerie de Coulommiers nous demande d'effectuer des virements de crédits ci dessous afin de régler les factures en investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT
Dépenses

D023 Virement à la section de fonctionnement	- 8000.00€
Article 65888 Autres	- 8500.00€
Article 65748 subvention fonctionnement autres personnes droit privé	+ 500.00€

SECTION D'INVESTISSEMENT
Recettes

R021 Virement de la section de fonctionnement	+8000.00€

SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses

Article 2158 Autres installations, matériel et outillage technique	+85 000.00€
Article 2188 Autres immobilisations corporelles	- 77 000.00€

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés
ACCEPTE les virements de crédits ci dessus
AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents y afférents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à neuf heures et quarante cinq minutes.